

Compte-Rendu : REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : Lundi 05 Mai 2014

Sous la Présidence de : Madame ROYER Chantal, Maire.

Présents : Mesdames. FRUALDO Annie. PIATTI Giselle DE CUYPER Corinne SASSI Valérie MICHOT Christine Messieurs HUGOT Daniel CAUSSARD J. Pierre PISCERI Rudy ROBLOT Michel CHENAL Thierry. MATHIEU Christophe

Absents : Madame BOUCHU Corinne (pouvoir Md ROYER Chantal) Madame QUIVIGER Ginette (pouvoir Md PIATTI G.) Monsieur MONNAUX Henri (pouvoir M. HUGOT D.

Secrétaire de séance : Madame FRUALDO A.

TRAVAUX COMPLEXE SCOLAIRES

Le Conseil Municipal accepte la Sous-traitance du lot n° 1 VRD S.A. G.C.T.P. avec la S.A. EIFFAGE 89 MIGENNES pour un montant de 205.000.00 € HT.

COMMISSION D'APPELS D'OFFRES

La Commission communale d'appel d'offres devant comporter 3 suppléants, il y a lieu de désigner un délégué suppléant, supplémentaire.

Le Conseil municipal décide de nommer Madame PIATTI Giselle.

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

La Direction Générale des Finances Publiques demande d'établir une liste double de membre devant siéger au sein de cette commission.

En effet, cette commission sera représentée par 6 titulaires et 6 suppléants et Présidée par Madame le Maire.

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
<u>1^{ère} liste</u>	
FROMONT Jean (propriétaire de bois)	FROMONT Aryl (bois)
DE CUYPER Claude (extérieur)	GOULLEY Gilles (extérieur)
HUGOT Daniel	BEAU Patrick
PROU Pierre	PROU Philippe
CHEREST Pierre	THOUVEREY Patrick
LANNES Gérard	TAPPRET M. Rose

2^{ème} liste

MERCIER Alain (propriétaire de bois)	CRETTE Henri (bois)
CANCIANI Patrick (extérieur)	POMMIER Martial (extérieur)
CAUSSARD J. Pierre	TISSIER Arnaud
QUIVIGER Ginette	DE CUYPER Corinne
PISCERI Rudy	GOUSSARD Daniel
PIATTI Giselle	MONNAUX Henri

DELEGATIONS CONSENTIES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal par 13 voix pour 1 voix contre et 1 blanc accepte de déléguer à Madame le Maire un certain nombre de compétences, suivant les dispositions du code général des collectivités territoriales (article L. 2122-22).

SUBVENTION 2014

Le Conseil Municipal à l'unanimité ne donne pas de suite favorable à la demande de subvention émanant de L'Association Sportive du Collège de Chablis pour l'année 2014.

TAXE DE SEJOUR « Camping Municipal »

Le Conseil Municipal accepte d'appliquer à compter de la saison 2014, la nouvelle taxe de séjour de 0.20 € par personne et par nuitée, sur les droits de place de notre Camping Municipal.

ELECTIONS EUROPEENNES 25 Mai 2014

Le planning des permanences pour les 3 bureaux de vote a été mis en place.

Vente de bois

Le Conseil Municipal accepte de porter à 5.00 € le stère de bois pouvant être cédé par la commune.

Nous avons vendu un lot de 10 stères à M. LANDRIER Pascal

Questions diverses :

➤ Il est demandé la possibilité de poser une poubelle sur le chemin des rosettes vers la S.A. FROMONT pour les besoins des camionneurs. Cette entreprise sera contactée pour cette prise en charge.

- Un courrier sera adressé à un propriétaire d'un petit camion qui stationne sur des longues périodes dans la Grande Rue.
- Des renseignements seront pris pour une formation éventuelle demandée par des élus.
- Une réunion est prévue pour permettre aux nouveaux élus de visiter les bâtiments communaux (écoles, logements locatifs et autres).

Fait à LIGNY LE CHATEL le 06 Mai 2014,

Les membres présents,

Le Maire ROYER Chantal